

Image not found or type unknown



Peux t on desheriter des enfants

Par **titouOO1**, le **03/11/2008 à 04:07**

bonjour. nous sommes quatre enfants de deux mariages differents et d apres le notaire, lors du second mariage , qui a été dissolu apres divorce, il a été établi un contrat qui ne nous permet pas à nous enfants de percevoir l heritage de mon pere. dans quel cas cela est il possible?